

ÉVALUATION FONCIÈRE

REPRISE DES ACTIVITÉS

LA MRC D'ABITIBI-OUEST VOUS AVISE QUE LES VISITES DES PROPRIÉTÉS, FAISANT L'OBJET D'UN PERMIS DE RÉNOVATION, SONT EN COURS.



Dans le contexte de la COVID-19, certains changements sont apportés aux procédures d'inspection habituelles:

- **Dans la mesure du possible, les propriétaires seront contactés au préalable afin de les informer des modalités en vigueur;**
- **Les visites pour des rénovations extérieures seront effectuées normalement;**
- **Seules les visites intérieures jugées plus urgentes, telles que les maisons neuves, seront effectuées.**

Il est également important de préciser que les techniciens sont munis d'une carte d'identification ainsi que d'une trousse d'hygiène.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez communiquer avec madame Annick Lavoie, directrice du service de l'évaluation foncière au poste 224.